

ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

ACCORD COMMERCIAL

ENTRE

LE CANADA ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Signé à Ottawa et à Wellington
le 23 avril 1932

EN VIGUEUR LE 24 MAI 1932

Prolongé en mai et en novembre 1933 pour six mois, en mai 1934 pour un an, et en mai 1935 pour une nouvelle période de six mois

Amendé en novembre 1935 et prolongé jusqu'au 31 juillet 1936

Prolongé en juillet 1936 jusqu'au 30 septembre 1937, tel qu'amendé en novembre 1935

Amendé en septembre 1937 et prolongé jusqu'au 30 septembre 1938, tel qu'amendé en novembre 1935

Prolongé en août 1938 jusqu'au 30 septembre 1939, tel qu'amendé en novembre 1935 et en septembre 1937

Amendé en septembre 1939 et prolongé jusqu'au 30 septembre 1940, tel qu'amendé en novembre 1935 et en septembre 1937

Prolongé en septembre 1940 jusqu'au 30 septembre 1941, tel qu'amendé en novembre 1935, septembre 1937 et septembre 1939

Prolongé en septembre 1941 pour une période indéfinie, tel qu'amendé en novembre 1935, septembre 1937 et septembre 1939



32756 220
b1630246